COLLOQUE QUELLE RÉPARATION DES PRÉJUDICES CONCURRENTIELS ET ÉCONOMIQUES, DIX ANS APRÈS LA DIRECTIVE DOMMAGES ET AU-DELÀ ?

Le Master 2 Concurrence Contrats et le laboratoire Dante (UVSQ-Paris-Saclay), en la personne de Muriel Chagny, organisent le colloque en partenariat avec le Tribunal judiciaire de Paris, l'AFEC et Paris Place de Droit

Le 5 décembre 2024

Au Tribunal judiciaire de Paris

Programme à venir